



Un réseau national
d'établissements
de santé engagés pour

l'emploi

Panorama 2022



9800
patients
accompagnés

Construire l'emploi des possibles

Le réseau

13 RÉGIONS COUVERTES



56
établissements
de soins adhérents

Présente sur l'ensemble du territoire hexagonal et sur l'île de La Réunion, l'association Comète France fédère des établissements de soins spécialisés, référents dans la prise en charge des affections neurologiques et de l'appareil locomoteur, qui ont choisi de faire de l'insertion professionnelle de leurs patients une priorité.



Les bénéficiaires

DES INSERTIONS RÉUSSIES ET PÉRENNES

86% des projets d'insertion mis en œuvre se concrétisent par une insertion, exclusivement en milieu ordinaire de travail.

89% des personnes sont toujours insérées deux ans après leur reprise professionnelle.

Les actions

RENCONTRES RÉGIONALES COMÈTE : DES ÉCHANGES RICHES



Les rendez-vous régionaux se sont poursuivis en 2022 pour faire vivre les territoires via des rencontres pluridisciplinaires inter-équipes. Et, dans le cadre de la rotation bisannuelle souhaitée par l'association, l'année 2022 a été marquée par un passage de relais entre les animateurs.

Les équipes

DES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES POUR FAVORISER L'EMPLOI

Médecins, ergonomes, psychologues du travail, neuropsychologues, ergothérapeutes, assistants de service social,... : les compétences pluri-professionnelles des équipes Comète France apportent un regard croisé santé-travail indispensable à la concrétisation des projets d'insertion et à leur pérennité.



43
Unités d'insertion
socioprofessionnelle
+450
professionnels
investis

La vie associative

ANNIVERSAIRE : 30 ANS D'UNE AVENTURE EXCEPTIONNELLE

Il s'en est passé des choses depuis 1992 et la création de l'association ! De 6 établissements et une centaine de patients accompagnés par an à ses débuts, Comète France compte désormais 56 établissements adhérents et près de 10 000 bénéficiaires suivis chaque année.



Photo de l'UISP de Clermont-Ferrand ayant remporté le prix de la plus belle illustration au concours photo Comète, organisé en décembre 2022.

LE BUREAU ET LE COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL RENOUVELÉS

Le Pr Xavier de BOISSEZON, PU-PH et coordinateur médical de l'UISP de Toulouse, a intégré le Bureau de l'association. En parallèle, à l'occasion de son renouvellement par tiers, 6 nouveaux professionnels ont pris leur fonction au sein du CTN, au cours de l'année.

COLLOQUES NATIONAUX : LA PLANÈTE COMÈTE SE RETROUVE

Après 3 années marquées par la crise sanitaire, les colloques ont repris dans leur séquence habituelle, ce qui a permis aux équipes Comète de se réunir tout d'abord à Roscoff, les 1^{er} et 2 juin, puis à Strasbourg, les 30 novembre et 1^{er} décembre.

DE NOUVEAUX OUTILS POUR LE RÉSEAU

Les travaux de refonte de l'application Comètesoft ont permis de moderniser l'application et de proposer de nouvelles fonctionnalités aux professionnels pour un suivi optimal des patients qu'ils accompagnent. Roll'up, posters,... Les supports de communication arborent en 2022 une nouvelle charte graphique colorée. Et pour compléter ces outils, un film, en motion design, a été créé pour présenter le champ d'actions de Comète.

Sommaire

1

Un engagement
qui donne du sens

Agir pour
l'insertion

P.5

2

La planète
Comète

Mobilisée sur
les territoires

P.13

3

30 ans
d'expertise

Œuvrer pour
le maintien
en emploi

P.21

4

Une gouvernance
dynamique

Fédérer le réseau

P.29



UN ENGAGEMENT QUI DONNE DU SENS :

Agir pour l'insertion

1

Comète célèbre ses **30 ans**

Retour sur une aventure exceptionnelle



Dr Jean-Luc LE GUIET

Président de Comète France

« S'il y avait un nombre à retenir pour qualifier l'année 2022, je choisirais le chiffre 30.

30, comme les trente années qui se sont écoulées depuis la création de Comète France. C'était en 1992 et nous étions alors 6 établissements de soins... Quel chemin parcouru depuis ! Aujourd'hui, nous sommes 56 établissements et d'autres structures sanitaires sont amenées à nous rejoindre. Ce chemin collectif est un parcours exceptionnel, qui continue évidemment de s'écrire aujourd'hui. Car l'année 2022 a été dense et dynamique à plus d'un titre...

Nous avons tout d'abord retrouvé un fonctionnement « normal », après les années 2020 et 2021 fortement impactées par les réalités liées à la Covid. Nous avons en effet pu renouer réellement avec le présentiel et cela a permis d'organiser des rencontres à la fois entre les équipes et avec nos partenaires. Citons notamment le rendez-vous avec Madame la ministre Geneviève DARRIEUSSECQ, à Rennes, qui a par ailleurs accepté d'ouvrir notre colloque à Strasbourg en fin d'année. Soulignons également les rencontres régionales entre les équipes Comète France, et le renouvellement du Comité technique national. Toujours au cours de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Xavier de BOISSEZON au sein du Bureau de l'association.

2022, c'est aussi le lancement du Dialogue de gestion sur les territoires pour permettre aux équipes Comète et aux partenaires régionaux (Agence régionale de santé, Délégation régionale de l'Agefiph et Direction territoriale au handicap du FIPHP) de se rencontrer dans un cadre défini par le Comité de Pilotage National.



Roscoff – 2022
Dr Busnel, Pr Beuret, Dr Le Guiet

Quant aux résultats d'activité, toujours aussi probants, ils reprennent des couleurs et tendent à s'approcher des données de l'avant Covid. Et fait exceptionnel qui donne un indicateur d'efficacité qui mérite d'être souligné, 89% des projets d'insertion concrétisés par les équipes Comète sont toujours viables 2 années après !

Autres actualités marquantes de l'année, de nouveaux outils de communication ont été développés : des roll'up, des affiches et aussi une vidéo animée, en motion design, qui présente l'action de Comète France. Le logiciel métier ComèteSoft a également été repensé et les équipes ont pu être basculées sur cette nouvelle version au cours du premier trimestre.

L'année 2022 a été une nouvelle fois très riche pour le réseau ; Je suis heureux et fier du travail accompli et je tiens chaleureusement à saluer l'ensemble des équipes pour tout ce qu'elles accomplissent au quotidien auprès des patients, des familles et des institutions au sein desquelles elles œuvrent.

Comète, c'est une aventure humaine et professionnelle exceptionnelle que nous construisons ensemble.

Merci et bravo, avec un clin d'œil tout particulier à Michel BUSNEL et à Françoise BEURET-BLANQUART qui m'ont précédé à la présidence et qui, par leur action, leur vision et leur détermination, ont su guider cette belle Planète Comète !

»

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il s'en est passé des choses depuis 1992 et la création de l'association Comète France ! De 6 établissements et une centaine de patients accompagnée par an à ses débuts, l'association compte aujourd'hui 56 établissements adhérents et accompagne près de 10 000 patients annuellement. Retour sur 30 ans d'une incroyable ascension, tant sur le plan humain que professionnel.

1992 : CRÉATION DE COMÈTE GRAND OUEST

Tout a commencé par la rencontre d'une idée et d'une enveloppe budgétaire ! L'idée, c'était celle du Dr Michel BUSNEL, président fondateur, alors médecin du CMRRF de Kerpape, qui avait décidé que le temps d'hospitalisation devait servir à autre chose qu'à la seule expression du modèle biomédical : « il y avait près de 180 000 accidentés de la route à l'époque, souvent jeunes, qui restaient longtemps hospitalisés. La vie, ce n'est pas de rester à l'hôpital et ce n'est pas, non plus, de rester chez soi à ne rien faire ! Le logement, le travail, la conduite sont des sujets qui méritaient notre attention, mais qui étaient peu explorés ». L'enveloppe, c'était celle de l'Agefiph qui, créée par la loi de 1987, s'est retrouvée au début des années 90 avec une manne financière à injecter au profit de l'emploi des personnes en situation de handicap. Il ne manquait plus que l'implication de quelques centres de rééducation pour lancer le concept de Démarche précoce d'insertion (DPI). Fin 1992, le casting est complet ! Les statuts de Comète Grand Ouest sont déposés. 6 établissements, couvrant 3 régions, acceptent de se lancer dans l'aventure et de consacrer une partie de leurs financements sanitaires au développement du projet : Kerpape, Rennes, Le Mans, Garches, Nantes et Pen Bron.

PREMIERS ÉLARGISSEMENTS EN 1999

Pendant 7 ans, Comète Grand Ouest, va poser les bases de sa structuration : les premiers bilans d'activités (1995) font état de 367 phases 1, 161 phases 2 et 52 phases 3. En 1999, grâce notamment au Fonds social européen (FSE), une première vague d'élargissement du dispositif est réalisée. 5 établissements viennent grossir les rangs des fondateurs : Bordeaux (La Tour de Gassies), Coubert, Cerbère, Saint-Etienne et Berck-sur-Mer. Comète Grand Ouest devient alors Comète France.



Lorient – 2019



Beauvais – 2009



Charleville – 2012



Paris – 2016

2002 : DÉBUT DES ACCORDS-CADRES

La signature du premier accord-cadre national avec l'Agefiph, permet, avec l'appui du FSE, de mailler le territoire. Parallèlement un important travail de structuration des outils et de l'activité se met en place. Le modèle statistique s'affine, les indicateurs d'activité émergent... À partir de 2008, le FIPHP s'implique dans le financement du dispositif (accord-cadre 2008-2010). Le fléchage des fonds de l'Assurance maladie se précise et la répartition des budgets à hauteur de 55% pour le champs sanitaire et 45% pour le secteur professionnel est confirmé. En 8 ans, Comète France passe ainsi de 11 à 37 adhérents fin 2010.

2011 : EN AVANT POUR LA HAS !

Ce travail de structuration, porté par le savoir-faire d'un réseau motivé, passe à l'épreuve de l'exigeante Haute Autorité de Santé (HAS) qui valide, en juin 2014, une recommandation de bonne pratique relative à la DPI, co-promue par Comète, la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) et la Société Française de Médecine du Travail (SFMT).

UNE MIG « RÉINSERTION » EN 2016

Suite aux travaux conjointement menés entre Comète et la DGOS, une Mission d'intérêt générale (MIG) « Réinsertion » entre en application en 2016. Elle permet une meilleure traçabilité des financements dédiés à l'action Comète France par l'Assurance maladie. Cette avancée marque un message fort du ministère de la Santé vers le réseau Comète. L'année qui suit, en 2017, l'association développe une démarche qualité interne au réseau dans l'objectif de structurer et garantir l'amélioration continue des pratiques. Forte de ses 30 années d'expérience, l'association Comète France, qui accompagne aujourd'hui près de 10 000 patients par an, ne cesse de s'inscrire dans de nouveaux projets innovants et de regarder vers l'avenir.

L'emploi au cœur de l'action

30 ANS D'EXPÉRIENCES ET DE SAVOIR-FAIRE

Association loi 1901 à but non lucratif, Comète France est un réseau national d'établissements de santé qui met en œuvre, depuis 1992, des stratégies précoces pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en situations de handicap. Regroupant aujourd'hui 56 établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) spécialisés, elle propose, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des patients. Il peut s'agir d'un maintien en emploi – ancien ou nouveau poste – d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.



Photo de l'UISP de Toulouse au concours photo Comète

EMPLOI & HANDICAP : LEVER LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Après une période impactée par la crise sanitaire et un contexte économique en berne, l'emploi, vecteur majeur d'inclusion et de participation sociale, connaît un rebond. En 2022, la croissance économique atteint 2,6% et 68,1% des personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi, au sens du Bureau International du Travail. Cette tendance est également observée pour l'emploi des travailleurs handicapés dont le taux de chômage est en baisse, passant de 19% en 2017 à 13% en 2022.

Pour autant, malgré ces évolutions positives, ce taux est près de deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi et des marqueurs défavorables restent en place : âge élevé, plus faible niveau de

2,9 millions de personnes en âge de travailler sont reconnues handicapées, soit 11% de la population en emploi²

38% des travailleurs handicapés sont en emploi contre 68% de l'ensemble de la population

Le taux d'emploi direct est de **3,50% dans le secteur privé**³ **5,45% dans le secteur public**⁴

qualification, forte ancienneté d'inscription au chômage, etc.

En parallèle, Le Défenseur des droits relève pour la 6^e année consécutive que le handicap est la principale cause de saisine de l'institution au titre de la discrimination en totalisant 20% des réclamations, devant l'origine ethnique (13%) et l'état de santé (11%). Et, parmi ces réclamations, 20 % ont eu lieu dans l'emploi privé et 22 % dans l'emploi public.¹

COMÈTE : UNE ACTION À LA CROISÉE DU CHAMP SANITAIRE ET DE L'EMPLOI

Dans un contexte sanitaire, économique et sociétal toujours fragile malgré des évolutions positives, Comète France s'est mobilisée tout au long de l'année, aux côtés de ses partenaires, pour accompagner les personnes en situations de handicap, soutenir la dynamique d'emploi des travailleurs handicapés et sécuriser les parcours professionnels.

En proposant un accompagnement dès la phase active de soins, Comète apporte un regard Santé-Travail plus que jamais indispensable pour prévenir les situations de désinsertion professionnelle. L'IGAS souligne d'ailleurs « la pertinence du modèle d'intervention du réseau Comète France pour articuler réadaptation fonctionnelle et accompagnement au retour au travail »⁵ ainsi que « l'importance d'aborder la question de l'insertion professionnelle, en parallèle des soins, comme le fait le réseau Comète France »⁶. L'association est également citée comme un acteur « ressources » du maintien en emploi, dans les recommandations de bonne pratique labellisées par la HAS.⁷

Une démarche fondée sur 4 piliers

Comète France est aujourd'hui le seul dispositif national normé à permettre, dès l'hospitalisation, un accompagnement en faveur du maintien en emploi des publics lourdement touchés dans leur santé.

Dans les établissements de santé du réseau, une méthodologie d'accompagnement structurée, appelée la « Démarche Précoce d'Insertion » (DPI), est déployée. L'action repose sur quatre piliers.

PRÉCOCE

Agir le plus tôt possible, dès l'hospitalisation, permet de réduire la durée des ruptures professionnelles en favorisant la dynamique de retour au travail. Comète France inscrit l'insertion professionnelle des patients comme une priorité au même titre que la mise en place des traitements médicaux.

INTERDISCIPLINAIRE

Les unités d'insertion socioprofessionnelles (UISP) Comète France réunissent, autour du médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR), une équipe pluridisciplinaire. L'intégration de compétences relatives à l'emploi au sein même du processus de soins permet d'apporter un regard croisé Santé-Travail indispensable pour surmonter la complexité des situations.

GLOBALE

La réussite d'une insertion nécessite d'explorer, d'évaluer et d'intégrer toutes les dimensions du projet de vie de la personne – professionnelle, mais aussi médicale, sociale et familiale. Cette approche systémique s'intéresse donc à l'ensemble des systèmes de la personne et à leurs interactions. La question du logement et celle du transport sont systématiquement explorées.

PERSONNALISÉE

La participation active et volontaire de la personne est un prérequis pour construire un projet individualisé qui correspond à ses réalités, ses besoins et ses projections d'avenir. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente avec les professionnels.



La HAS a accordé son label à la recommandation de bonne pratique « Démarche Précoce d'insertion socioprofessionnelle en établissement de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation », dès 2011.



Téléchargez la Recommandation de Bonne Pratique

EN SAVOIR +

¹Rapport annuel d'activité 2022, Défenseur des droits – 2023

²La handicap en chiffres, Dress, Edition 2023

³Tableau de bord national « Emploi et chômage des personnes handicapées », Agefiph – avril 2022

⁴Rapport d'activité et de gestion 2022, FIPHFP – 2023

⁵Rapport « La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés », IGAS – décembre 2017

⁶Rapport thématique 2019-2020 « Handicap et emploi » – IGAS – 2020

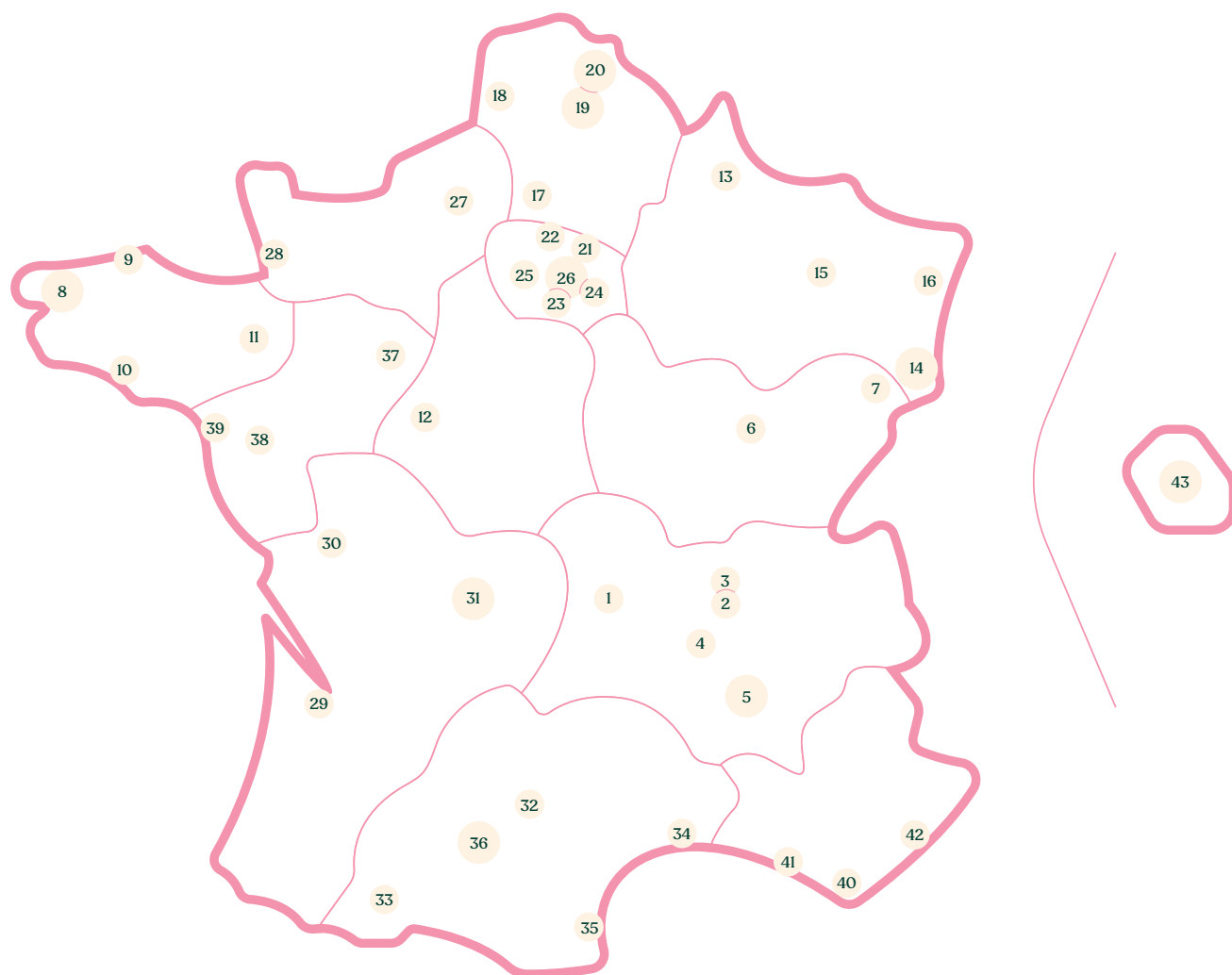
⁷Recommandation de bonne pratique « Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs » – février 2019

56
établissements
engagés

56 établissements de soins médicaux et de réadaptation ont fait de l'insertion professionnelle de leurs patients une priorité. Intégrer le dispositif Comète France leur a permis de déployer une méthode reconnue et normée dans l'accompagnement socioprofessionnel des personnes hospitalisées et de bénéficier de la dynamique d'un réseau expert et de l'ensemble des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action.

Dotées de plateaux techniques de rééducation et de réadaptation hautement spécialisés, ces structures de soins sont notamment des établissements référents dans la prise en charge des affections neurologiques et des affections de l'appareil locomoteur.

Ce sont au total 43 UISP qui mettent leur expertise au service des patients hospitalisés au sein de ces structures sanitaires, dont une dizaine ont une implantation multi-sites.



Retrouvez
la chronologie
des adhésions
à Comète France

Auvergne – Rhône-Alpes

- 1 CLERMONT-FERRAND**
 - CHU Louise Michel
- 2 LYON Les Massues**
 - CMCr Les Massues
- 3 LYON Val Rosay**
 - SSR Val Rosay – St-Didier-au-Mont-d'Or
- 4 SAINT-ÉTIENNE**
 - COS CREPSE
 - Hôpital Bellevue
- 5 VALENCE / ST-VALLIER**
 - CSSR LADAPT Le Safran
 - CH Saint-Vallier

HAUTS-DE-FRANCE

- 17 **BEAUVAIS**
 - CRF Saint-Lazare
- 18 **BERCK-SUR-MER**
 - Centre Jacques Calvé
- 19 **FOUQUIÈRES-LEZ-LENS / ARRAS**
 - Centre Sainte-Barbe
 - Centre Hopale Rééducation
- 20 **LILLE**
 - Centre L'Espoir – Hellemmes
 - Centre Clair Séjour – Bailleul
 - CHR Hôpital Swynghedauw – Lille

OCCITANIE

- 32 ALBI**
 - CMRF
- 33 BAGNÈRES-DE-BIGORRE**
 - CH Louis Bachès
- 34 MONTPELLIER**
 - CMN Propara
- 35 PERPIGNAN**
 - Centre Bouffard-Vercelli
- 36 TOULOUSE**
 - CHU Hôpital Rangueil
 - Clinique des Cèdres – Cornebarrieu
 - Clinique de Verdaich – Gaillac-Toulza

**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

- 6 DIJON
 - CRRF COS Divio
- 7 HÉRICOURT
 - CMPR Bretegnier

BRETAGNE

- 8 **BREST / ROSCOFF**
 - SSR Perharidy Ildys – Roscoff
 - CHRU Hôpital Morvan – Brest
- 9 **LANNION**
 - CH de Lannion Trestel
- 10 **PLOEMEUR**
 - CMRRF de Kerpape
- 11 **RENNES**
 - Clinique FSEF Rennes-Beaulieu

CENTRE – VAL-DE-LOIRE

- 12 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

GRAND-EST

- 13 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
 - CRFA
- 14 MULHOUSE
 - Centre de Réadaptation
 - Hôpital Emile Müller – GHRMSA
- 15 NANCY
 - IRR Louis Pierquin
- 16 STRASBOURG
 - IUR Clémenceau

ILE-DE-FRANCE

- 21 **BOBIGNY**
 - CMPR COS Bobigny
- 22 **BOUFFÉMONT**
 - Clinique FSEF Jacques Arnaud
- 23 **CHÂTILLON**
 - CSRR LADAPT Hauts-de-Seine
- 24 **COUBERT**
 - Centre de Réadaptation
- 25 **GARCHES**
 - Hôpital Raymond-Poincaré
- 26 **PARIS**
 - Hôpital Léopold Bellan
 - Institution nationale des Invalides
 - GH St-Louis-Lariboisière-Fernand Widal

NORMANDIE

- 27 **BOIS-GUILLAUME**
 - CRMPR Les Herbiers
- 28 **GRANVILLE**
 - EMPR Le Normandy

NOUVELLE-AQUITAINE

- 29 BORDEAUX
 - CMPR La Tour de Gassies – Bruges
- 30 NIORT
 - Centre Melioris Le Grand Feu
- 31 NOTH / LIMOGES
 - CRF André Lalande – Noth
 - CHU Limoges

PAYS-DE-LA-LOIRE

- 37 LE MANS**
 - Centre de l'Arche – St-Saturnin
- 38 NANTES**
 - CHU Hôpital St-Jacques
- 39 SAINT-NAZAIRE**
 - CMPR Côte d'Amour

**PROVENCE-ALPES-
CÔTE-D'AZUR**

- 40 **HYÈRES**
 - Centre médical Pierre Chevalier
- 41 **MARSEILLE**
 - Clinique Saint-Martin
- 42 **VALLAURIS**
 - Centre Hélios-Marin

OUTRE-MER

- ### 43 LA REUNION
- GH Sud Réunion – St-Pierre du Tampon
 - CHU Nord Hôpital Félix Guyon – St-Denis
 - Centre Ylang Ylang – Le Port
 - Clinique Les Tamarins – Le Port
 - CR Ste-Clotilde – St-Denis



43 équipes pluridisciplinaires

13 régions

En route vers le maintien en emploi

Acteur incontournable du maintien en emploi, Comète France propose un accompagnement spécialisé et pro-actif à l'écoute des travailleurs en situations de handicap et des entreprises publiques et privées. L'efficacité de la démarche tient dans une synergie innovante entre le monde de la santé et l'univers de l'emploi. Plutôt que d'attendre la sortie de l'hôpital pour travailler un projet professionnel compatible avec l'état de santé, les équipes Comète France interviennent directement dans les établissements de soins, pour que la période d'hospitalisation serve aussi à construire un maintien en emploi durable.

Focus sur deux maintiens en emploi concrétisés, avec Comète France, l'un dans le secteur privé et l'autre au sein de la Fonction publique.



**Raphaël
DA COSTA**

Tailleur de pierres et chef d'entreprise, suivi par l'UISP de Montpellier (34)

En mars 2020, un pan de béton est tombé sur mon dos. Je suis devenu paraplégique et pendant les mois d'hos-

pitalisation au centre Propara j'ai continué de suivre à distance les chantiers avec mon équipe.

Arrêter mon activité et clôturer mon entreprise de taille de pierres ne m'a pas effleuré l'esprit...

Très tôt après l'accident du travail, avec l'accompagnement de l'équipe Comète de Montpellier, j'ai repensé puis repris mon activité différemment mais toujours avec la passion pour ce métier !

Grâce aux solutions techniques, j'ai pu retrouver mon poste de chef d'entreprise en revenant au contact des clients et de mes salariés, mais aussi reprendre la taille de pierres et encadrer mon équipe.

Tout cela a nécessité des financements afin de ne pas mettre en péril ma société ; sans le soutien des professionnels de l'unité d'insertion, je n'aurais pas su et donc pas pu bénéficier des aides financières octroyées par l'Agefiph et la Fondation de La Banque Populaire.

L'accident, loin de me démotiver, m'a poussé à développer et à transmettre mon savoir-faire. Je suis déterminé et confiant dans le soutien de mon équipe et de mon entourage. Ce projet professionnel est aussi un projet de vie !

**Nathalie
CARTIERRE**

Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, suivie par l'UISP de Dijon (21)



Je suis tombée malade en octobre 2020. En deux mois, mon état s'est peu à peu dégradé et je n'étais plus capable d'exercer mon métier. Suite à différentes analyses et plusieurs examens, le diagnostic d'un covid long a été posé. J'ai souffert de plusieurs symptômes invalidants et difficiles à supporter au quotidien, avec notamment un état d'épuisement physique important, des problèmes d'attention, de concentration, de mémoire. Rester debout, faire quelques pas était devenu une épreuve.

Au bout d'un an, j'avais fait quelques progrès sur le plan physique, mais je n'arrivais plus à progresser davantage. Heureusement, j'ai eu la chance d'aller durant quatre mois au centre de rééducation fonctionnelle Divio à Dijon. Cela a tout changé pour moi, j'ai pu compter sur le soutien de professionnels (médecin, enseignants APA, neuropsychologue, psychologue, chargée d'insertion professionnelle) pour m'aider à franchir un nouveau cap dans ma rééducation.

Grâce aux professionnels Comète, mon objectif de reprendre le travail est devenu peu à peu envisageable et a pu être préparé très en amont, en interaction avec la responsable handicap de mon université. La chargée d'insertion et l'ergonome m'ont aidée sur mon lieu de travail pour aménager au mieux mon quotidien sur les plans organisationnel et matériel (nouveau fauteuil de travail et fauteuil de repos).

En septembre 2022, dans le cadre de ma reprise de travail à mi-temps thérapeutique, une réunion de sensibilisation du collectif de travail a été organisée au sein de l'université. La médecin, la neuropsychologue et la chargée d'insertion, de l'équipe Comète, étaient toutes les trois présentes pour expliquer mes difficultés et le handicap invisible avec lequel je vis désormais au quotidien. Je suis très reconnaissante pour toute l'aide professionnelle, bienveillante et positive qui m'a été et m'est encore apportée. Merci pour votre accompagnement.

99



LA PLANÈTE COMÈTE

2

Mobilisée sur les territoires

Colloques nationaux : des temps forts pour le réseau

Collaborer, échanger, partager, s'enrichir, apprendre, s'ouvrir... les colloques organisés chaque année par Comète France, en lien avec un établissement de soins du réseau, permettent d'élargir les horizons. En 2022, les équipes se sont retrouvées pour deux colloques en présentiel, le premier à l'ouest en Bretagne et le second dans la région Grand-Est.

223

PARTICIPANTS
CO-ORGANISÉ
AVEC LE CENTRE
DE PERHARDY DE ROSCOFF
FONDATION ILDYS

St-Pol-de-Léon (29)
1^{er} & 2 juin

Handicap invisible, rééducation et emploi

Aujourd'hui, 80% des handicaps sont dits « invisibles ». Troubles cognitifs, sensoriels, psychologiques, maladies chroniques, invalidantes ou encore covid long... Loin d'être tous identifiés, les handicaps invisibles recouvrent des situations très diverses qui peuvent impacter durement la vie professionnelle des personnes concernées.

Si les handicaps moteurs ou physiques sont mieux connus, les handicaps invisibles nécessitent d'être mieux identifiés pour éviter les incompréhensions et les difficultés qui peuvent conduire à des ruptures professionnelles. Diagnostiquer, informer, sensibiliser et proposer un accompagnement adapté constituent des enjeux essentiels pour lever les freins et faciliter la réinsertion de ces patients dans le monde du travail.

C'est pour mieux comprendre les réalités et les spécificités des handicaps invisibles et accompagner la diversité des situations rencontrées, que les équipes Comète se sont retrouvées sur les terres bretonnes du Finistère, où elles ont pu apprécier les interventions de conférenciers d'un haut niveau d'expertise.



✓ **Handicap invisible : de quoi parle-t-on ?**
Pr Xavier de BOISSEZON, Professeur des Universités, Praticien hospitalier MPR, CHU de Toulouse

✓ **Peindre après une lésion cérébrale**
Pr Jean-Michel MAZAUX, Comète France

✓ **TC léger : comment diagnostiquer pour mieux accompagner ?**
Pr Philippe AZOUVI, Professeur de MPR à l'Université de Versailles Saint Quentin et Praticien chef de service à l'hôpital AP-HP Raymond Poincaré de Garches

✓ **Le Pôle de Réhabilitation Post Traumatique de la Défense (PRPTD) : un outil de résilience et de lien armée-nation, à travers l'exemple de la création d'une unité réinsertion socio-professionnelle**
Pr Eric LAPEYRE, Professeur agrégé du Val de Grâce, Chef du Pôle de réhabilitation Post traumatique de la Défense, Hôpital d'Instruction des Armées de Percy et Pr Franck de MONTLEAU, Psychiatre, Professeur agrégé du Val-de-Grâce

220

PARTICIPANTS
CO-ORGANISÉ AVEC L'HÔPITAL
UNIVERSITAIRE
DE RÉADAPTATION ET
RÉÉDUCATION
GROUPE UGECAM

Strasbourg (67) – 30 novembre & 1^{er} décembre

Politique d'emploi des personnes en situations de handicap en France et en Europe

L'ambition de ce colloque ? Échanger autour des politiques visant à l'emploi des personnes en situations de handicap, en France et au sein des pays européens. En Europe, 87 millions de personnes en situations de handicap, âgées de 16 à 64 ans, sont en âge de travailler, soit 18% de la population européenne^{*} ; La France recense, quant à elle, 2,9 millions de personnes handicapées, soit 11% de la population. Que ce soit à l'échelle de la France ou de l'Europe, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap reste largement en-deçà du taux d'emploi de la population générale. Pour répondre à cette inégalité, les pays européens ont développé depuis quelques décennies des stratégies pour rendre le marché du travail plus inclusif.

Quels sont les modèles et les politiques déployés par les Etats européens ? Quel est le chemin parcouru par la France depuis les lois de 1987 et de 2005, qui ont posé les jalons de la politique du handicap ?

Comment l'Union Européenne s'est emparée de ce sujet et quel cadre juridique a-t-elle apporté pour lutter contre les discriminations devant l'emploi ? Quelles sont les projets et les actions menés en Europe pour favoriser l'employabilité des travailleurs handicapés ?

Pour aborder cette thématique d'envergure, la Planète Comète a eu le privilège de se réunir au Parlement européen à Strasbourg et d'y accueillir Madame Geneviève DARRIEUSECQ, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, à l'occasion d'une visioconférence inaugurale.

✓ **Ouverture du colloque**
Geneviève DARRIEUSECQ, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées

✓ **Agefiph & Fiphfp : actualités, enjeux et perspectives**
Didier EYSSARTIER, Directeur général de l'Agefiph
Marc DESJARDINS, Directeur général du Fiphfp

✓ **Les initiatives et les réflexions de la plateforme européenne de réadaptation**
Laura JONES, Secrétaire générale, European Platform for Rehabilitation (EPR)

✓ **Les discriminations liées au handicap et à l'emploi à la lumière du droit européen : le regard du Défenseur des droits**
Fabienne JEGU, Conseillère – Expertise handicap, Défenseur des droits

✓ **Quelle influence des travailleurs handicapés sur la performance des organisations en Europe et dans le monde ?**
Tanguy CHÂTEL, Sociologue et co-fondateur du Cerole
Vulnérabilités et Sociétés

^{*}Études et statistiques « Europe : l'emploi des personnes en situation de handicap », Agefiph – Mai 2022

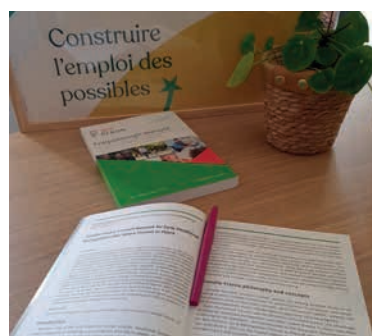
Les pratiques de terrain au cœur des ateliers interprofessionnels

En complément des conférences en plénière, quatre ateliers interprofessionnels sont systématiquement organisés l'après-midi du premier jour. Les participants se retrouvent en groupes plus restreints pour investir des thèmes variés en lien avec les réalités et les pratiques de terrain. Et pour permettre aux congressistes de parfaire leurs connaissances, des acteurs ressources sont régulièrement invités afin de partager leur expertise.

En 2022, les équipes ont par exemple pu apprécier l'intervention de Céline LEBLOND, chargée de missions à la direction de la sécurisation des parcours de l'Agefiph, à un atelier consacré à l'offre de services et d'aides financières de l'Agefiph ou encore la participation de Marc DESJARDINS, directeur général du FIPHFP, et de Fabrice GUEURTS, directeur territorial au Handicap FIPHFP Bourgogne Franche-Comté, à un atelier dédié à l'offre d'intervention du fonds.

Des collaborations productives

Pour apporter son expertise et promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap, Comète France participe à des groupes de travail, intervient lors de congrès et séminaires nationaux et est également représentée au sein de plusieurs instances nationales. En 2022, le contexte sanitaire s'étant apaisé, la vie partenariale a pu reprendre un rythme dynamique alternant des participations en présentiel et en distanciel.



PUBLICATION : COMÈTE PRÉSENTÉE DANS UNE REVUE POLONAISE

C'est à la suite d'une intervention du Pr Jean-Michel MAZAUX, membre du bureau Comète, à un webinaire organisé par la Plateforme Européenne de Réadaptation (EPR) en 2021, que Comète France a été sollicitée par une revue polonaise « Disability-issues, problems, solutions ». Objectif : présenter, au travers d'une publication d'une dizaine de pages, l'association, son modèle d'intervention unique en Europe et ses résultats remarquables.

UPEC : UN PARTENARIAT QUI SE POURSUIT AUTOUR D'UN NOUVEAU PROJET

Afin de concevoir et de mettre en œuvre des solutions nouvelles, favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap, l'Université de Paris-Est Créteil (UPEC) consacre une chaire d'enseignement – recherche au thème « Handicap, Emploi et Santé au Travail ». Depuis sa création en 2021, Comète France est amenée à apporter son expertise aux travaux, en participant au Comité opérationnel de la Chaire, dont le rôle est de coordonner les programmes et les activités. L'association a déjà été amenée à travailler avec l'UPEC notamment dans le cadre du Diplôme Inter-Universitaire « référent(e)-handicap, secteur privé, secteur public » encadré par l'université et elle est également intervenue à plusieurs reprises à des journées de formation et des colloques.

MSA : UNE COLLABORATION DYNAMIQUE

Constatant la convergence de leurs missions concernant l'accompagnement des personnes en risque de désinsertion professionnelle et partageant des valeurs communes, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et Comète France ont souhaité asseoir leur collaboration en signant une convention nationale de partenariat, en 2021. Celle-ci a pour objectif opérationnel de favoriser les liens entre les deux réseaux, les UISP Comète et les Caisses régionales de la MSA, afin de fluidifier et sécuriser les parcours des travailleurs agricoles fragilisés professionnellement, par leur situation de santé. En 2022, cette dynamique partenariale s'est notamment matérialisée par la présence de la Direction Santé Sécurité au Travail de la CCMSA au colloque national de l'association à Roscoff. Les quatre représentantes, Jessica AMOORDON, Dr Véronique BARBAT, Chloé HERVÉ et Hanane MOUFTADI, sont intervenues à l'occasion d'un atelier interprofessionnel dédié à la réinsertion professionnelle des ressortissants du régime agricole. Un atelier qui a concilié apports théoriques, notamment juridiques, et échanges pratico-pratiques.



MATMUT : INTERVENTION AU CONGRÈS NATIONAL DES MÉDECINS

Le 5 mai 2022, Le Pr Françoise BEURET et Anna PICARD se sont rendues à Rouen pour participer aux journées nationales des médecins experts du groupe Matmut. À l'invitation du service corporel du groupe, elles sont intervenues pour présenter Comète, son action et ses résultats, au siège national. Pour la Matmut, qui réunissait son réseau de médecins experts et de responsables de sinistres, ce temps fort a été l'occasion d'échanger, notamment, sur la question de l'incidence professionnelle. La Matmut, qui réunit plus de 4 millions de sociétaires, est un partenaire de longue date du réseau Comète. Plusieurs actions et projets ont amené les deux réseaux à collaborer régulièrement.



Le réseau Comète représenté au :

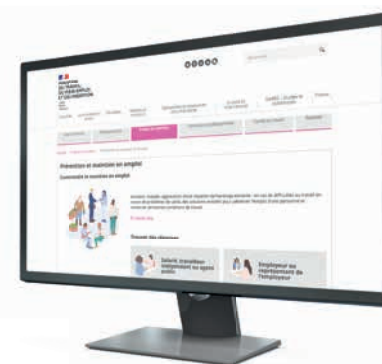
CNCPH

Dr Michel BUSNEL et Anna PICARD sont membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées et de la Commission « Formation – Emploi ordinaire et adapté – travail protégé ». Cette instance est chargée d'assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant.



Conseil scientifique du FIPHP

Composée d'experts issus du monde universitaire, syndical et associatif, cette instance a pour mission de nourrir les débats du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la Fonction publique (FIPHP) et d'éclairer sa réflexion en matière de politique publique. Anna PICARD est membre de l'instance depuis 2016 et le Dr Michel BUSNEL, président d'honneur et fondateur de Comète France qui avait intégré le Conseil dès son installation en 2013, est depuis 2018 rapporteur de l'instance.



CFEA

Comète France a renouvelé, en 2022, son adhésion au « Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné » (CFEA) dont les missions sont de promouvoir et d'agir en faveur de l'emploi accompagné en milieu ordinaire de travail des personnes en situations de handicap.



DGEFP

L'association participe aux réflexions et projets du Groupe de travail « Maintien en emploi » piloté par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). En 2022, les travaux ont, entre autres, concerné l'actualisation et la modernisation de la cartographie du maintien en emploi hébergée sur le site internet du ministère du travail de l'emploi et de l'insertion. Mise en ligne en avril, elle a pour objectif de guider les travailleurs confrontés à un accident, une maladie ou l'aggravation de leur état de santé, ainsi que les employeurs, dans la recherche de solutions pour préserver l'emploi.



La Planète Comète sous les projecteurs de l'émission « Le Magazine de la Santé » !

Le 18 novembre 2022, une équipe de journaliste de France 5 s'est rendue au CMN Propara à Montpellier (34) afin de tourner un documentaire dédié à l'association Comète France et son action sur le terrain. D'une durée finale de 3 minutes, le reportage met en lumière le parcours de deux patients accompagnés par l'UISP de Montpellier : Mathilda,

récemment hospitalisée au moment du tournage et au début de l'accompagnement avec l'équipe Comète, et Raphaël, tailleur de pierres, qui a pu retrouver son poste de travail grâce au soutien de Comète France (cf. témoignage, page 12). Le film comprend également une interview de Gaël BRUX, directeur du CMN et membre du Bureau Comète. Le reportage, qui montre avec force le parcours complexe des patients et l'engagement des professionnels Comète, a été diffusé lors de l'émission « Le Magazine de la Santé », le 30 novembre.



EN SAVOIR +

SEEPH : Comète mobilisé

A l'occasion de la 26^e Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) qui s'est tenue du 14 au 20 novembre 2022 sur le thème « À quand le plein emploi pour les personnes handicapées ? », la planète Comète France s'est, une fois encore, particulièrement investie.

DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN RÉGION

Sur l'ensemble des territoires, les équipes ont organisé et/ou participé à des actions pour promouvoir l'emploi des travailleurs handicapés. Dans le nord de la France, à Berck-sur-Mer (62), des Rencontres Handi'Pro ont été organisées par l'UISP Comète. À l'occasion de cette 2^{ème} édition, des conférences étaient proposées aux employeurs et aux acteurs du territoire sur les dispositifs mobilisables dédiés notamment à la prévention et au maintien dans l'emploi. À Charleville-Mézières, l'équipe a tenu un stand dans le cadre d'un événement

organisé par Cap Emploi et elle a aussi participé à la 5^{ème} édition du DuoDay. Plus à l'est, à Dijon, en lien avec l'université de Bourgogne, deux podcasts ont été réalisés : l'un avec une patiente accompagnée par l'UISP, l'autre avec l'équipe Comète dijonnaise elle-même.



Niort



Beauvais

Dans le grand ouest, plusieurs manifestations ont été organisées dont la rencontre de l'équipe rennaise avec Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée des personnes handicapées (cf. voir ci-contre) ; À Niort, l'emploi des indépendants a été ciblé avec la participation des professionnels Comète à un forum réunissant notamment la MDPH, les services de santé au travail du 79 et Cap emploi.

Plus au sud, du côté de Perpignan, l'UISP s'est associée à Pôle emploi pour une information orientée sur l'accès aux droits. Et en outre-Mer, à La Réunion, ont été organisés, en plus des stands d'informations dans les 5 établissements partenaires, deux ateliers à destination des salariés de l'entreprise Orange pour favoriser la prévention de la désinsertion professionnelle.

Perpignan



Le rôle de l'association en faveur du maintien en emploi, ainsi que tout le travail réalisé par les équipes Comète France, ont été chaleureusement salués par la ministre.



Geneviève DARRIEUSSECQ

Ministre déléguée chargée
des personnes handicapées

« Aujourd'hui, l'objectif est d'arriver à un plein emploi et les personnes en situation de handicap n'en sont pas exclues [...] Votre réseau a cette particularité de proposer un accompagnement avec des compétences multiples autour des personnes pour faciliter la réhabilitation à aller au travail, grâce à la fois à de la rééducation physique, morale et de la réadaptation au travail. [...] Vous offrez un soutien qui est important et original, car vous vous situez dans des structures sanitaires alors que bien souvent cela se passe dans les structures médico-sociales. Ce qui est important, c'est la prise en charge, les résultats et le fait de pouvoir soutenir les personnes qui veulent repartir dans l'emploi. Et, à mon avis, elles sont largement majoritaires puisque l'emploi, c'est aussi une façon de mettre un coup de pied à la maladie, à la pathologie ou au handicap. La complémentarité entre le traitement médical et l'accompagnement professionnel porte ses fruits. Je tiens vraiment à vous remercier et à vous féliciter. »

UNE RENCONTRE MINISTÉRIELLE SOUS LE SIGNE DU PLEIN EMPLOI

Dans le prolongement des échanges entre la direction générale Comète France et le cabinet de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, la décision de rencontrer une équipe Comète France a été prise. Ce rendez-vous, organisé lors de la SEEPH, s'est tenu à Rennes (35) le 15 novembre 2022.

Un temps d'échanges d'une heure environ au sein de la Clinique FSEF Rennes-Beaulieu, réunissant notamment les professionnels de l'équipe, la direction de l'établissement, ainsi que la direction générale Comète, a permis de présenter le dispositif Comète et son action concrète sur le terrain. À cette occasion, trois patients ont témoigné de leurs parcours et de l'accompagnement socioprofessionnel proposé par Comète France : Nicolas, chef d'équipe dans une carrière de pierres qui, malgré l'amputation de son bras droit suite à un accident du travail, a pu retrouver son poste ; Alice, agent de nettoyage, atteinte d'une sclérose en plaques, qui est devenue agent d'accueil au sein de son entreprise d'origine, et Corentin, paraplégique suite à un accident, qui a réalisé une reconversion professionnelle pour devenir chauffeur poids lourds.

Un beau moment de partage qui a permis d'échanger sur les réalités vécues à la fois par les équipes Comète et aussi par les personnes dont l'état de santé, suite à un accident ou à une maladie, a pu remettre en question leur maintien en emploi.

« Il n'était pas question d'arrêter le travail [...] heureusement les professionnels Comète m'ont aidé à m'orienter et à faire les démarches pour adapter mon poste. »

Alice



« J'ai eu des doutes au tout début et j'ai pensé arrêter ce métier mais comme c'est ce que j'aime faire, nous avons travaillé avec l'équipe Comète. Récemment, j'ai fait des tests pour pouvoir reconduire des engins de chantier avec ma prothèse. Suite à cela, quelques adaptations vont être réalisées. Je suis très très content de pouvoir reprendre ma place ! »

Nicolas

Les territoires en actions

GARCHES, LANNION TRESTEL ET VALLAURIS INTERVENTIONS AU SEIN DE FORMATIONS DIPLOMANTES

Reconnues pour leur expertise, les équipes Comète France sont régulièrement sollicitées pour intervenir au sein de formations diplômantes. En 2022, par exemple, l'UISP Comète de Vallauris (06) est intervenue auprès des étudiants du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) « Appareillage des personnes en situation de handicap » d'Aix Marseille Université, l'équipe de Lannion Trestel (22) au sein de l'Institut de soins infirmiers (IFSI) et de l'Institut d'aides-soignants (IFAS) de son territoire et l'équipe de Garches (92) au sein du Master II « Handicap neurologique » de l'Université de Paris-Saclay, qui forme des médecins MPR et des paramédicaux à la recherche.

LA RÉUNION JOURNÉE RÉGIONALE DU MAINTIEN EN EMPLOI ET DE LA TRANSITION PROFESSIONNELLE



Le 27 octobre 2022, l'équipe Comète de La Réunion (974) a participé à l'organisation de la 1ère journée consacrée au maintien en emploi et à la transition profes-

sionnelle. Coordinné par le PRITH, dont l'UISP est membre (Comités stratégique et opérationnel), cet événement s'articulait autour de 2 conférences et 8 ateliers. L'un d'entre eux, qui avait pour thème « AVC et Maintien en emploi », était animé par les professionnels Comète.

Couronnée de succès, cette journée a réuni 160 acteurs locaux de l'emploi et de la formation professionnelle et ses conclusions serviront de base à la future feuille de route du PRITH.



LYON ÉDITION D'UN VADEMECUM

Après 3 années consacrées au recueil d'informations, à la rédaction puis à la conception, un « Vademecum du maintien en emploi » a été édité par l'UISP de Lyon Les Massues (69). Le document de 60 pages a été pensé autour de 7 grandes thématiques de la prévention de la désinsertion professionnelle. Il a notamment pour objectif d'apporter un éclairage sur les acteurs mobilisés en faveur du maintien en emploi, en expliquant les rôles, les missions de chacun ainsi que leur articulation.



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES RENCONTRE PARTENARIALE AVEC LES MÉDECINS DU TRAVAIL

Afin de faire vivre leur collaboration, l'équipe de Charleville-Mézières (08) et les SPST « Ardennes Santé Travail » se réunissent régulièrement. En 2022, la rencontre a eu lieu le 8 novembre et avait pour objectifs de présenter le fonctionnement et les missions de chacun aux nouveaux professionnels (médecins du travail, infirmières, psychologues du travail, ...), d'échanger sur les outils partagés, tels que les « Tests de Réadaptation Professionnelle », ainsi que la fiche de liaison développée par les deux structures. Une journée riche en échanges et en projets communs.

NANCY INTERVENTION À UN WEBINAIRE DU PRITH GRAND-EST

Lors d'un webinaire sur « Le repérage précoce des situations de désadaptation professionnelle », organisé par le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) du Grand-Est, l'UISP de Nancy (54) a présenté le modèle déployé par Comète France et son action précoce au sein des établissements de santé. Cette présentation, organisée le 10 novembre 2022 au format digital, était également l'occasion de mettre en avant la collaboration déployée par l'équipe avec les médecins du travail de l'Association Lorraine de Santé en Milieu de Travail (ALSMT).



GRANVILLE UN FORUM POUR PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Le 20 octobre 2022, l'UISP de Granville (50) s'est mobilisée auprès de la Carsat de La Manche pour proposer aux assurés sociaux du département, en arrêt depuis plus de 3 mois, un forum sur la prévention de la désinsertion professionnelle. Après une présentation de tous les interlocuteurs dont Comète France, chaque participant a pu échanger sur sa situation en se rendant sur les différents stands des partenaires présents. Près de 300 personnes ont fait le déplacement à cette journée dont l'objectif était d'orienter au mieux les personnes et de réduire ainsi les ruptures professionnelles.



30 ANS D'EXPERTISE

Œuvrer pour le maintien en emploi

3

Les chiffres clés

9 789

PERSONNES SUIVIES

UN PROCESSUS DYNAMIQUE

Selon leur situation et la nature de leur projet professionnel, les bénéficiaires cheminent dans les différentes étapes du processus développé par Comète France. À chaque étape de l'accompagnement, des synthèses pluridisciplinaires sont menées au sein de l'équipe afin de conjuguer les réalités médicales et les possibilités professionnelles.

Cette pratique d'échanges permet de faire vivre la richesse du regard croisé Santé-Travail, essentiel à la réussite des projets d'insertion.

En 2022, les résultats d'activité retrouvent des couleurs ! Après deux années marquées par un contexte sanitaire resté difficile et une conjoncture économique peu favorable aux perspectives d'emploi, les données d'activité se rapprochent de celles connues avant le Covid (+ 9 % par rapport à 2020). Près de 10 000 personnes ont ainsi été accompagnées par les quelque 450 professionnels Comète.

Phase 2

Construire le projet d'insertion

- ✓ Mener l'ensemble des évaluations et bilans visant à élaborer un projet d'insertion réussi, en lien avec les professionnels de santé de l'établissement et l'ensemble des partenaires (entreprises, services de prévention et de santé au travail, écoles/universités, organismes de formation, MDPH, Carsat, etc.).

5242
projets élaborés
et évalués

- ✓ Construire un projet professionnel personnalisé et envisager les solutions et aménagements à mettre en place.
- ✓ Mesurer la faisabilité du projet afin de s'assurer de sa cohérence au regard des attentes de la personne, de ses capacités physiques et cognitives et de ses réalités professionnelles et personnelles.

+32 200
actions

Phase 3

Déployer le plan d'actions

- ✓ Valider la mise en œuvre opérationnelle des solutions pour concrétiser et finaliser l'accès/le maintien en emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.
- ✓ Aménager la situation de travail ou d'études/formation.
- ✓ Régulariser les éléments administratifs, juridiques et financiers.

Étape 4

Suivre le devenir des personnes insérées

- ✓ Questionner les personnes insérées sur leur situation professionnelle un an et deux ans après l'insertion.
- ✓ Mesurer la pertinence et la durabilité des projets d'insertion dans le temps.

2090
personnes suivies
2 ans après
l'insertion

Phase 1

Accueillir et analyser la demande

- ✓ Mener, a minima, un entretien en présentiel avec un membre de l'équipe Comète pour déclencher l'accompagnement.
- ✓ Informer la personne sur la méthodologie d'accompagnement proposée et son contenu.
- ✓ Réaliser une évaluation de la situation médicale, sociale, économique, scolaire et professionnelle.

7507
demandes
évaluées

+62 700
actions

L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est systématiquement recueilli par l'équipe.



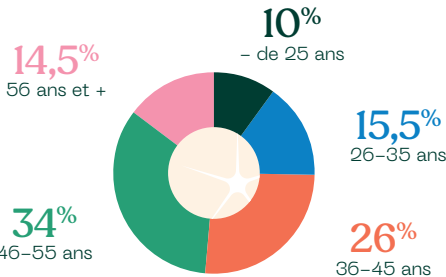
Retrouvez la Synthèse de l'activité Comète par région

Photo de l'UISP de Bois-Guillaume au concours photo Comète



Des bénéficiaires aux profils complexes

Les équipes Comète France accompagnent des personnes confrontées à des situations de santé où les problématiques sociales et professionnelles viennent très souvent se surajouter à la complexité des profils médicaux.



Les patients de 46-55 ans sont les plus représentés et les plus de 55 ans sont ceux qui connaissent la plus forte progression depuis ces 10 dernières années.

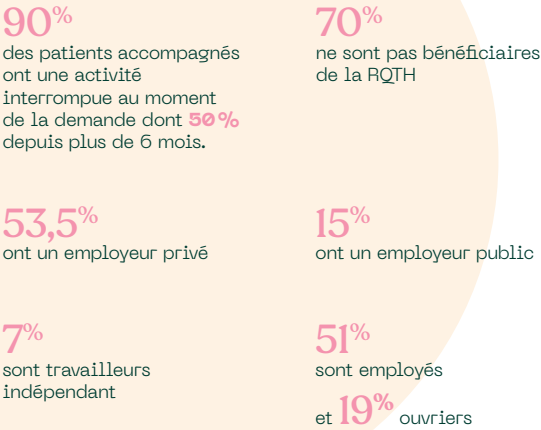
56% Hommes



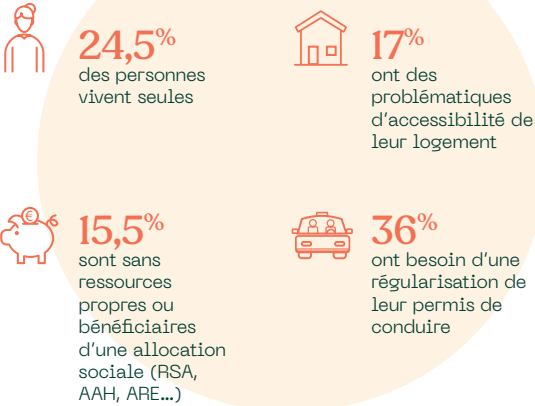
44% Femmes

Situations professionnelles

Au moment du démarrage de l'accompagnement Comète France, la situation professionnelle des patients est déjà impactée du fait des réalités de l'état de santé.



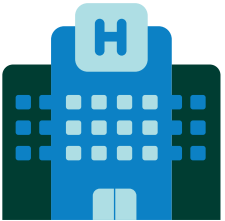
Réalités sociales



Niveaux de formations



Éléments médicaux



65% des patients sont hospitalisés dans le cadre de la survenue d'une déficience

Avec la pathologie principale, d'autres troubles et difficultés sont très souvent associés.

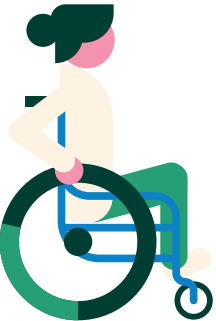
88,5% difficultés fonctionnelles (mobilité, port de charge, problèmes sensitifs...)

65% douleurs chroniques

62% fatigabilité

22% troubles cognitifs

Certains patients présentent également des troubles vésico-sphinctériens (7%), sensoriels (5,5%), ou encore des problématiques psychiatriques (5%) et des addictions (3%).



28% se déplacent en fauteuil roulant et/ou avec une autre aide technique

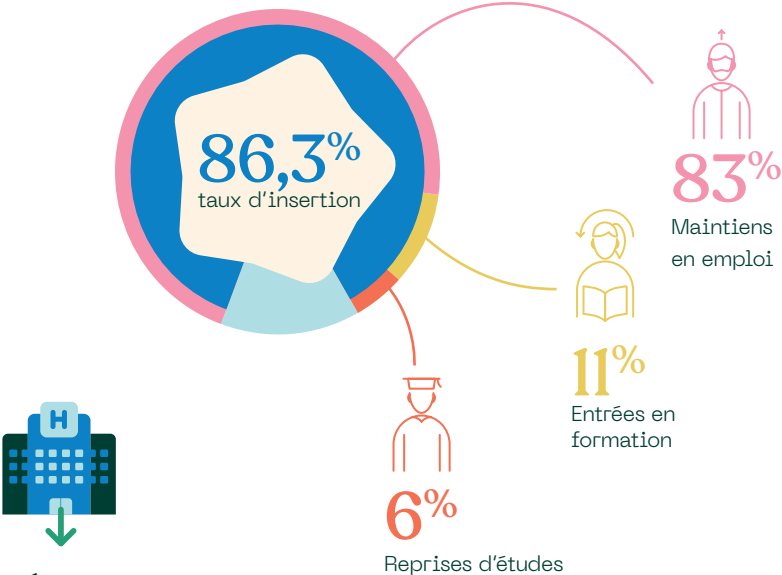
NATURE DE LA DÉFICIENCE



Des résultats en faveur de l'emploi

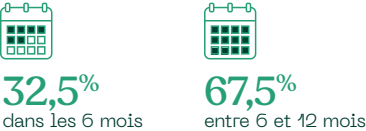
2019

projets d'insertion ont été déployés, en 2022, dans le secteur privé et le secteur public grâce à l'action des UISP, soit une évolution de +8,2% par rapport à l'année précédente. Ce sont ainsi plus de 8 personnes sur 10 qui retournent vers l'emploi à l'issue de l'accompagnement Comète France.



DÉLAIS DE RETOUR À L'EMPLOI

Malgré la complexité des situations de santé et des parcours, les délais entre la sortie de l'établissement de soins et la reprise professionnelle, l'entrée en formation ou la reprise d'études sont tout à fait probants.



UNE ACTION POUR L'ACCÈS AUX DROITS & L'OBTENTION DE LA RQTH

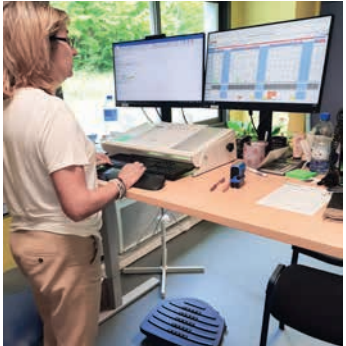
L'obtention de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet aux personnes de bénéficier d'aides spécifiques (aménagements du poste, des horaires, ...) et d'accéder à des dispositifs spécialisés (stages de réadaptation, ...). En étroite collaboration avec les MDPH, les UISP Comète France accompagnent les patients dans ces démarches administratives. Au démarrage de l'action (Phase 1), 29% des personnes ont une RQTH. À l'étape du déploiement du plan d'actions (Phase 3), pour 81% la RQTH a été obtenue ou est en cours d'instruction par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE, UNE SOLUTION POUR FAVORISER LA REPRISE

Le temps partiel thérapeutique est une formule de reprise du travail, à temps réduit, sans perte de salaire. En adaptant le temps de travail au regard de la situation de santé, à 20%, mi-temps ou 80 %, ce dispositif permet de reprendre progressivement une activité professionnelle ou de se maintenir à un poste dans des conditions favorables. Véritable levier pour favoriser le maintien en emploi, ce dispositif est particulièrement déployé dans le cadre des accompagnements Comète France, en lien avec le médecin traitant, l'employeur et le médecin du travail. En 2022, près de 42% des personnes suivies en Phase 3 ont bénéficié de cette mesure et pour 14% sa mise en œuvre est toujours effective lors de la clôture de l'accompagnement.

PÉRENNITÉ DES PROJETS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Un an et deux ans après la concrétisation des projets professionnels, les équipes Comète France interrogent le devenir des patients qu'elles ont accompagnés, afin de mesurer la pérennité des insertions et plus globalement l'efficacité de l'action.



Clara CORDIER

Secrétaire, suivie par l'équipe Comète France d'Héricourt (70)

« Suite à une arthrodèse L5/S1 (opération chirurgicale des vertèbres), j'ai été hospitalisée au Centre Bretegnier à Héricourt pour bénéficier d'une rééducation post-opératoire. J'ai rencontré la chargée d'insertion professionnelle qui m'a présenté l'association Comète France et m'a proposé de m'accompagner dans mon projet et de monter un dossier MDPH dans le but de bénéficier d'aides pour l'amélioration de mon poste de travail. Mon dossier a été déposé et, 4 mois plus tard, la CDAPH a rendu une décision favorable. La RQTH me permet de bénéficier d'un soutien pour le maintien dans mon emploi actuel. Dans un premier temps, j'ai repris mon travail à temps partiel thérapeutique. J'ai ensuite été contacté par l'ergothérapeute de l'équipe qui est venue me rendre visite au sein de mon entreprise

et a étudié un nouvel aménagement de mon poste de travail, en concertation avec le responsable prévention et ma hiérarchie. Elle a construit un dossier complet avec photos, devis... pour l'Agefiph. L'attribution d'une subvention a été accordée et mon nouveau bureau a été mis en place (bureau électrique, fauteuil adapté, rollermouse, support documents...). Sans l'équipe Comète France je n'aurais jamais eu l'idée de demander tous ces aménagements qui, à l'heure actuelle, me sont d'une aide indispensable pour améliorer mes postures de travail, conserver mon poste de secrétaire et surtout préserver ma santé. Encore merci et bravo à toute l'équipe pour son implication et tout le travail qui a été fait.



Construire des solutions durables avec des partenaires engagés

DÉVELOPPER LES SYNERGIES

L'emploi des travailleurs handicapés, c'est l'affaire de tous ! Aussi, les stratégies de maintien en emploi déployées par Comète France se basent sur des actions partenariales fortes. Cette dynamique permet de prendre en considération toutes les dimensions du projet d'insertion et de mettre en œuvre des actions complémentaires pour sécuriser les parcours et maximiser la réussite et la durabilité des solutions mises en œuvre. L'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne sont mobilisés : Services de santé et de prévention au travail, MDPH, organismes d'Assurance maladie, entreprises, organismes de formation, universités...

Docteur Loïc SOLVIGNON

Médecin du travail, Compagnie nationale du Rhône (30)



« Ma première collaboration avec l'équipe Comète France de Valence/St-Vallier remonte à quelques années. J'ai en effet l'habitude de travailler avec les structures MPP, dont le Centre Le Safran qui propose avec Comète une approche au globale qui selon moi est particulièrement efficace et pertinente.

Travailler avec Comète France est extrêmement agréable et présente plusieurs intérêts. J'apprécie tout d'abord la pro-activité de l'équipe qui me sollicite et m'informe de la situation des salariés pour lesquels je peux être sans nouvelle. Le deuxième intérêt est la précocité de la démarche. Comète me contacte très en amont ce qui est important pour ce type d'accompagnement qui s'inscrit dans du temps long et nécessite d'anticiper la reprise professionnelle. La proximité géographique est également un vrai levier qui facilite les liens et les rencontres. Enfin, la pluridisciplinarité est une vraie richesse qui, conjuguée aux autres aspects, permet de déployer, avec l'adhésion du patient, une approche globale laissant du temps à la fois pour rechercher les solutions les plus adaptées à la situation ainsi que du temps au salarié pour mûrir les changements et se sentir prêt à reprendre une activité.

Et notre collaboration fonctionne plus largement ! Il m'est arrivé d'adresser un salarié au CMPR pour une consultation médicale en vue d'obtenir un avis spécialisé, l'idée étant de prévenir une situation de désinsertion professionnelle. La personne a ainsi bénéficié d'une prise en charge adaptée et efficace, avec un retour très intéressant qui permet de poursuivre le travail partenarial.

»



UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE :

4

Fédérer le réseau

Des instances ancrées sur le terrain

Tous représentés !

Tous les établissements du réseau sont représentés au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale. Cette réalité fait écho au principe de représentation de toutes les forces vives qui tient particulièrement à cœur à Comète France et qui permet d'être en prise constante avec les réalités vécues sur le terrain. Au cours de l'année 2022, les instances de l'association se sont réunies régulièrement et la majorité des réunions se sont tenues en présentiel.

LE BUREAU

Il veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes.



10
Membres



3
Réunions en 2022
dont 1 en visio

- ✓ **Dr Jean-Luc LE GUIET**
président
- ✓ **Pr Françoise BEURET-BLANQUART**
- ✓ **Dr Michel BUSNEL**
président d'honneur
- ✓ **Pr Xavier de BOISSEZON**
- ✓ **Pr Jean-Michel MAZAUX***
vice-président
- ✓ **Joël CHEVALIER**
trésorier
- ✓ **Laurent FERON**
secrétaire
- ✓ **Gaël BRUX**
- ✓ **Dr Anne-Claire D'APOLITO**
- ✓ **Dr Pascale ROPPENNECK***

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il assure la gestion et l'administration de l'association. A ce titre, il est amené à mettre en œuvre la politique générale de l'association, à procéder au vote du budget et à arrêter les comptes de l'exercice clos.



106
Administrateurs



2
Réunions en 2022



18
membres dont
Présidence et
Direction Comète



14
établissements
représentés



5
réunions en 2022
dont 2 en visio

LE COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Pouvoir solliciter l'avis et l'appui d'experts est une ressource riche et précieuse. C'est dans cet esprit que Comète France a souhaité mettre en place un Comité technique national (CTN) pluridisciplinaire, dans lequel toutes les compétences exercées dans les UISP Comète sont représentées.

Sur décision du Bureau et/ou de la Direction Comète, il réalise des travaux en lien avec les pratiques professionnelles des équipes.

- ✓ **Pascale ROPPENNECK**
médecin et présidente du CTN (76)*
- ✓ **Joëlle BUROT**
assistante sociale et coordinatrice CF (13)
- ✓ **Aline FOURMOND**
médecin (21)
- ✓ **Stéphanie GAULARD BOUVIER**
cadre socio-éducatif (69)
- ✓ **Marion GOUNELLE**
neuropsychologue (34)
- ✓ **Vincent GUËNÉ**
psychologue du travail (72)
- ✓ **Nathalie HUILLET**
ergothérapeute et ergonome (06)

- ✓ **Morgane JOLIVET**
ergonome (35)
- ✓ **Romain LHERMITTE**
ergonome et psychologue du travail (59)
- ✓ **Frédéric LOUIS**
médecin (79)
- ✓ **Marie-Christine MEGEL**
ergothérapeute et ergonome (81)
- ✓ **Julie METTLING**
chargée d'insertion professionnelle (68)
- ✓ **Anaïs NOËL**
neuropsychologue et psychologue du travail (31)
- ✓ **Viet Khoi PHAM**
médecin (29)



LA DIRECTION AU CŒUR DES ACTIONS

Développer, coordonner, animer, gérer et construire l'avenir : la direction Comète France assure l'ensemble de la dynamique associative et les liens avec les partenaires. Véritable trait d'union entre les équipes et les instances, elle impulse et met en œuvre la politique et les stratégies de développement de l'association. Son rôle d'appui auprès des établissements du réseau lui permet d'assurer la cohérence et la qualité du dispositif en créant et développant des outils spécifiques. Elle va aussi à la rencontre des partenaires, communique lors de colloques et séminaires sur l'emploi des travailleurs handicapés, et représente l'association au sein de groupes de travail et d'institutions nationales (CNOCPH, Conseil scientifique du FIPHP...).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est l'occasion de rendre compte de l'activité de l'association et également de valider les orientations prises par le Conseil d'Administration. Elle fixe également le montant de la cotisation annuelle et approuve les comptes de l'exercice clos.



135
délégues :
directions
+ médecins
+ paramédicaux



1
AG par an

- ✓ **Anna PICARD**
directrice générale
- ✓ **Clémentine BRENEOL**
chargée de missions
- ✓ **Alix LE PENSEC**
chargée de missions
- ✓ **Delphine VASSORT**
assistante de direction

* Ces professionnels ont quitté les instances citées en cours d'année

Les actualités des instances



Pr Xavier de BOISSEZON



Pr Jean-Michel MAZAUX

BUREAU : LE RENOUVELLEMENT DE L'INSTANCE

Le mandat du Bureau étant arrivé à son terme, une procédure de renouvellement de l'instance a été opérée en 2022. L'ensemble des membres, ayant renouvelé leur candidature, ont été réélus à l'unanimité par le Conseil d'administration le 7 avril 2022, pour 3 années.

Ce renouvellement s'est accompagné d'une nouvelle entrée, celle de Xavier de BOISSEZON, Professeur des Universités, Patricien hospitalier au CHU de Toulouse. En parallèle, le Pr Jean-Michel MAZAUX a quitté l'instance mais il continue de siéger au CA au titre du collège des personnes qualifiées. L'association le remercie chaleureusement pour son engagement et son investissement au sein de cette instance collégiale et plus globalement pour tout ce qu'il a apporté et continuera d'apporter au réseau Comète.

En 2022, le CTN et le Bureau de l'association ont connu des nouveautés dans leur composition. De nouveaux professionnels ont fait leur entrée au sein du Comité technique national (CTN), l'instance de l'association représentative des équipes Comète qui a notamment pour mission de contribuer à enrichir les pratiques professionnelles. En parallèle, un renouvellement du Bureau a également eu lieu s'accompagnant de l'arrivée du Pr Xavier de BOISSEZON et du départ du Pr Jean-Michel MAZAUX.

CTN : UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Dans le cadre du renouvellement par tiers de l'instance, prévu par le règlement intérieur de l'association tous les 3 ans, le Bureau a désigné 6 membres qui ont pris leurs fonctions depuis juin 2022 au sein du CTN. De Lille en passant par Marseille, le CTN représente à la fois la diversité territoriale des équipes ainsi que la pluridisciplinarité des compétences déployées au sein des UISP.

La nouvelle équipe a pu se pencher sur des travaux aussi divers que variés tels que la préparation des ateliers interprofessionnels, le renouvellement des projets associatifs ou encore l'enrichissement de la grille permettant de coter l'activité des équipes.

3 missions principales

- ✓ **Répondre** aux questions de terrain soulevées par les UISP Comète France
- ✓ **Organiser** et participer à l'animation des ateliers interprofessionnels
- ✓ **Mener**, à la demande du Bureau Comète, des travaux visant la création ou l'adaptation d'outils spécifiques, en lien avec l'activité du réseau



La nouvelle équipe du CTN

Les rendez-vous régionaux : une émulation collective !

Faire vivre les territoires, c'est tout l'esprit des rencontres régionales impulsées par l'association. Lancés sur les territoires depuis 2020, ces rendez-vous régionaux se sont poursuivis en 2022 avec au cœur des échanges le partage des bonnes pratiques, des actions et des projets à venir.

DES ANIMATEURS NOMMÉS DANS CHAQUE RÉGION

Au sein de chaque territoire*, un professionnel Comète est identifié pour assurer l'animation régionale. 11 animateurs sont nommés par le Bureau de l'association, pour une durée de deux ans. Le principe est simple et fait écho à la dynamique associative Comète : une rotation systématique est organisée afin que toutes les équipes participent, chacune à leur tour, à l'animation de la région. Pour faire écho à cette volonté d'organiser un roulement bisannuel, de nouveaux animateurs ont été nommés dans chaque région en 2022, avec un passage de relais organisé au mois de juin.

* Les régions Centre Val de Loire et Océan Indien comptabilisent actuellement une seule UISP sur leur territoire; Le dispositif n'a de fait pas été déployé.



Rencontre Nouvelle Aquitaine, le 10 mars

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

Prenant la forme d'échanges en distanciel ou en présentiel, les rencontres régionales permettent aux UISP de se réunir pour (re) faire connaissance, échanger autour de leurs pratiques, diffuser des informations et actualités sur les réseaux locaux, mutualiser les expériences ou encore développer les synergies régionales.



Rencontre Pays-de-La Loire, le 18 janvier

LES ÉCHANGES DE PRATIQUES AU CŒUR DES RENCONTRES

Ces rendez-vous traduisent la volonté de Comète France de doter chaque territoire d'un outil d'animation favorisant les échanges pluridisciplinaires inter-équipes. Les objectifs poursuivis sont de favoriser une meilleure connaissance des réalités régionales et départementales de chaque territoire et également de permettre aux UISP de se rencontrer à un rythme régulier et selon un cadre harmonisé, impulsé par l'association. Les échanges de pratiques et les réalités rencontrées sur le terrain sont ainsi au centre de ces rendez-vous.



Rencontre Normandie, le 30 juin



Rencontre Île-de-France, le 8 février

De nouveaux outils pour valoriser l'action de la Planète Comète

En 2022, l'association a développé de nouveaux outils visant à mettre en valeur les actions du réseau. Des nouveaux supports de communication, arborant une charte graphique colorée, ont vu le jour : des affiches et roll'up ainsi qu'un film, en motion design, qui présente de manière simple et dynamique le dispositif Comète France et son fonctionnement. En parallèle, le logiciel métier Comètesoft a été entièrement revu pour laisser place à une version plus rapide et intuitive au service des professionnels Comète.

UNE VIDÉO ANIMÉE

1 minutes 40 pour tout savoir sur l'ovni Comète France et son action en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap : c'est ce que propose le tout nouveau motion design qui vient compléter les outils de communication de l'association ! Dans un esprit pop et coloré, la vidéo animée est notamment accessible via le QR Code inséré sur les nouvelles affiches et roll'up ainsi que sur le site internet de Comète France.



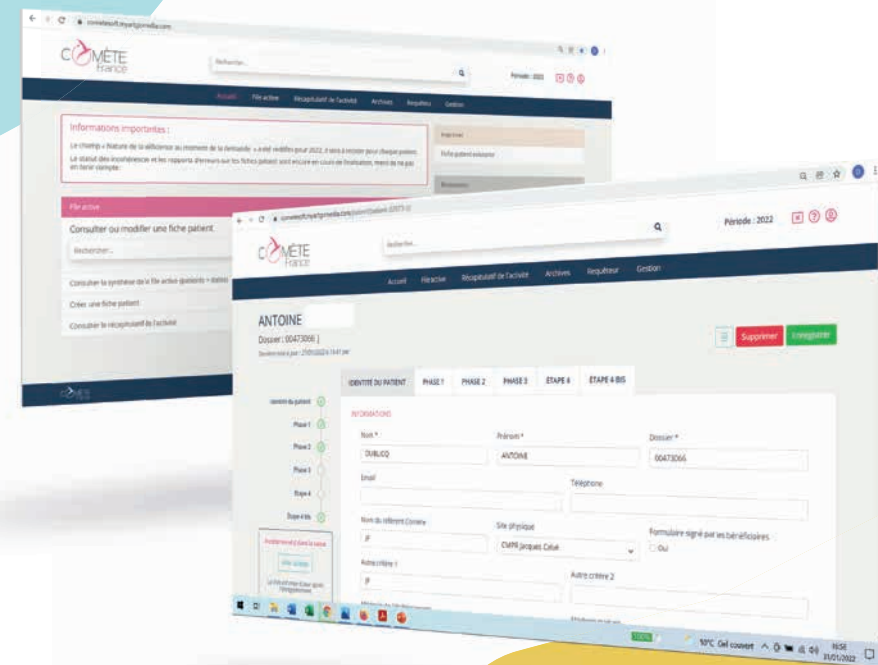
Visionnez la vidéo



ROLL'UP ET POSTER : UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Comète France donne des couleurs et un nouvel univers graphique à ses outils de communication. Déclinée notamment au travers de 2 nouvelles affiches et roll'up, la nouvelle charte graphique revêt des couleurs « pop » qui caractérisent le dynamisme et la convivialité chers à Comète. Les photos disposent également d'une place centrale sur ces nouveaux supports en illustrant des situations réelles de travail accompagnées par les UISP Comète France.

Pour partager et diffuser cette nouvelle identité visuelle, un lot d'affiches a été remis à chaque équipe.



REFONTE DE L'APPLICATION COMÉTESOFT

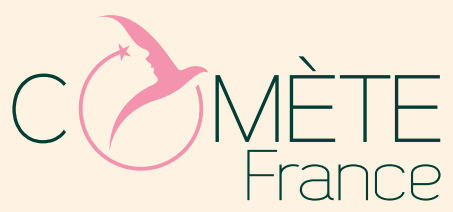
Fruit de deux années de réflexions et de développements, les travaux visant à la refonte de l'application Comètesoft ont permis d'aboutir, en 2022, à la mise en ligne d'un nouveau logiciel métier pour les équipes Comète France. L'interface a été repensée, avec un nouveau prestataire informatique, afin de répondre à un double objectif :

- ✓ **Moderniser** l'application, dont la première version remontait à une dizaine d'années : design et architecture, rapidité d'exécution ...
- ✓ **Adapter** le logiciel métiers aux besoins actuels du réseau, en proposant de nouvelles fonctionnalités

Pour être au plus proche des réalités et des besoins des UISP, une concertation a été menée au préalable avec l'ensemble du réseau. Les équipes Comète France ont été sollicitées au travers d'une enquête, et le CTN a été mobilisé à plusieurs étapes du développement de l'application afin de donner son avis et de remonter ses propositions. L'ensemble des UISP a pu être basculée sur la nouvelle version au cours du premier trimestre 2022.

Comètesoft, c'est quoi ?

Il s'agit du logiciel de travail mis à la disposition des UISP Comète par l'association. Il permet à la fois d'organiser le suivi des patients, en traçant les actions réalisées pour chaque accompagnement, ainsi que de centraliser et de consolider les données d'activité. C'est grâce à l'application qu'il est possible de générer un rapport d'activité quantitatif et anonymisé de l'activité de chaque équipe ainsi qu'un bilan national.



Les actions
menées par
Comète France
sont soutenues par



www.cometefrance.com

Direction Comète France

direction@cometefrance.com